



# Conseil économique et social

Distr. générale  
18 septembre 2020

---

## Session de 2021

Point 15 de l'ordre du jour

Coopération régionale

## Résolution adoptée par le Conseil économique et social le 14 septembre 2020

[sur recommandation de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale ([E/2020/12](#))]

### 2021/3. Nouvelle vision stratégique de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale

*Le Conseil économique et social,*

*Prenant acte* de la note du Secrétaire général intitulée « Nouvelle vision stratégique de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale »<sup>1</sup>,

*Prenant acte également* des documents de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale sur l'état d'avancement de la réforme de la Commission<sup>2</sup> et sur le projet de plan-programme pour 2021<sup>3</sup>,

*Prenant acte en outre* de la résolution 335 (S-VI) de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale en date du 21 décembre 2019, dans laquelle la Commission a adopté son plan-programme pour 2021,

*Approuve* la nouvelle vision stratégique de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale exposée dans la note du Secrétaire général.

*1<sup>re</sup> séance plénière  
14 septembre 2020*

---

<sup>1</sup> [E/2020/12](#).

<sup>2</sup> [E/ESCWA/S-6/14](#).

<sup>3</sup> [E/ESCWA/S-6/16](#).

